

Unilim : « La réforme territoriale peut être l'opportunité de nous ouvrir vers le Sud » (H. Pauliat)

Paris - Publié le mardi 1 mars 2016 à 8 h 00 - Interview n° 63543 - Imprimé par ab. n° 13929

« La réforme territoriale a ajouté un niveau de complexité [à la [Comue](#) Université confédérale Léonard de Vinci]. (...) Toutefois, cette réforme peut aussi être une opportunité car si nous sommes historiquement plutôt tournés vers l'ouest, la nouvelle région Aquitaine nous ouvre vers le Sud et nous permet de renforcer des liens qui commençaient à exister avec d'autres universités comme Bordeaux, Bordeaux 3, ou Pau. Si des appels à projets sont lancés avec ces établissements sur des domaines qui nous intéressent, nous sommes prêts à travailler avec eux », indique Hélène Pauliat, présidente de l'Unilim (Université de Limoges) et administratrice provisoire de la Comue [UCLV](#), dans une interview à News Tank, le 25/02/2016.

Alors que son premier mandat s'achève, Hélène Pauliat confirme ne pas vouloir candidater à sa succession lors des élections pour les conseils centraux de l'université qui auront lieu le 24/03/2016 : « Un mandat de quatre ans est déjà une tâche lourde et complexe à gérer, surtout avec les réformes que nous avons dû mettre en œuvre que ce soit en matière de regroupements avec la Comue ou de gouvernance interne. (...) Si on veut bien faire son travail, il faut être pleinement investi, ce qui veut dire aussi admettre de limiter ses activités d'enseignement et de recherche. »

Celle qui est aussi présidente de la commission des moyens et personnels à la [CPU](#) se fait par ailleurs l'écho de l'inquiétude de nombreuses universités concernant leur budget : « Elles n'ont aucune visibilité sur leur dotation d'une année sur l'autre, d'autant plus que celle-ci arrive souvent très tard - en 2015 c'était en avril - alors même que les budgets sont votés en décembre et qu'on nous demande de faire des plans pluriannuels. »

Hélène Pauliat répond aux questions de News Tank

Pourquoi ne pas vous représenter pour un second mandat ?

Hélène Pauliat : Un mandat de quatre ans est déjà une tâche lourde et complexe à gérer, surtout avec les réformes que nous avons dû mettre en œuvre, que ce soit en matière de regroupements avec la [Comue](#) [Université Confédérale Léonard de Vinci], ou de gouvernance interne. En parallèle, j'occupe également la fonction de présidente de la commission des moyens et personnels à la [CPU](#), où les sujets n'ont pas manqué non plus : fonds de roulement, gestion [RH](#), [GVT](#) et plus récemment [GBCP](#). Mais je ne regrette pas du tout cette expérience, d'autant que j'avais la chance d'être accompagnée par une équipe efficace. Si on veut bien faire son travail, il faut être pleinement investi, ce qui veut dire aussi admettre de limiter ses activités d'enseignement et de recherche. Or s'il est vrai que quatre ans passent vite, huit ans me semblent vraiment trop long !

Avez-vous été confrontée à une opposition au sein du [CA](#) ?

Compte-tenu du mode de scrutin lors de la dernière élection en 2012, la liste concurrente a obtenu peu de sièges. C'est d'ailleurs une bonne chose que les règles aient changé depuis, avec la [loi Fioraso](#), pour permettre une meilleure représentativité. Mais en ce qui nous concerne, je crois que nous avons réussi à instaurer un dialogue constructif. Je ne dis pas qu'il n'y a pas eu de débats, notamment sur la question de la Comue, mais tout s'est fait dans la concertation, le dialogue, et je n'ai pas été confrontée à une opposition dure sur les votes fondamentaux comme le budget.

« Les Comue sont perçues, à tort ou à raison, comme entraînant un manque de lisibilité et une certaine lourdeur

Quelles étaient les teneurs du débat autour de la Comue ?

Je ne pense pas que ces débats aient été exclusifs à notre Comue. Le problème avec ces regroupements est qu'ils sont souvent perçus, à tort ou à raison, comme une strate de plus avec des conseils supplémentaires, et entraînant de fait un manque de lisibilité et une certaine lourdeur. Dans ce cadre, le passage aux [RCE](#) pour ces établissements soulève de nombreuses questions qui ne semblent pas encore résolues pour le moment.

Quelle mode de gouvernance avez-vous choisi au sein de la Comue ?

« Aller vers une université fédérée ou fusionnée est impossible pour nous

L'[UCLV](#) compte cinq universités et deux écoles et s'étend sur deux régions, et même trois anciennes. C'est un périmètre qui peut sembler étrange mais qui a sa logique sur le plan de la recherche et de la formation. Nous avons opté pour une gouvernance de réseau, intégrant des partenariats à configuration variable en fonction des points forts de chacun. Par

exemple, avec Poitiers et Orléans, nous sommes associés sur le domaine des matériaux ; les universités d'Orléans et de Tours ont un projet autour du biomédical.

Nous voulions aussi instaurer un équilibre dans la représentativité, pour faire en sorte qu'aucun établissement ne puisse imposer seul sa vision aux autres. Construire la Comue nous a obligé à formaliser une politique de site, ne serait-ce que pour présenter le projet [Index I-site](#), même si nous ne l'avons pas eu. Nous savons que la gouvernance que nous avons choisie ne colle pas avec la volonté de l'[ANR](#), mais aller vers une université fédérée ou fusionnée est impossible pour nous, sur un plan géographique et stratégique.

La réforme territoriale a-t-elle eu une répercussion sur la Comue ?

Elle a ajouté un niveau de complexité. Certes la Comue se trouve sur deux régions au lieu de trois mais cela ne règle pas les questions liées aux contractualisations dans le cadre des [CPER](#). Aucun de ces contrats n'est remis en cause, mais nous

« La nouvelle région Aquitaine nous ouvre vers le Sud

avons rencontré les nouveaux présidents de région - et nous continuons d'en discuter avec eux - afin d'éclaircir l'horizon. Toutefois, cette réforme peut aussi être une opportunité car si nous sommes historiquement plutôt tournés vers l'ouest, la nouvelle région Aquitaine nous ouvre vers le Sud et nous permet de renforcer des liens qui commençaient à exister avec d'autres universités comme Bordeaux, Bordeaux 3, ou Pau. Si des appels à projets sont lancés avec ces établissements sur des domaines qui nous intéressent, nous sommes prêts à travailler avec eux.

Limoges est pluridisciplinaire, s'agit-il encore d'un point fort pour une université ?

Depuis le PIA, on raisonne beaucoup par défis sociétaux. Or si vous prenez celui de l'environnement par exemple, on ne peut pas y répondre sans faire appel à la biologie, l'économie, le droit, la géographie, etc. Être une université pluridisciplinaire est une force car elle offre la possibilité de répondre à ces défis, en agrégeant toutes ces approches et en permettant de les confronter. Il serait dommage de se priver de cet atout. Reste que cette approche par défis ne peut pas être la seule : il ne faut pas oublier que nous avons la responsabilité de former les étudiants à une discipline, notamment au niveau de la licence.

Par ailleurs, il faut aussi être en mesure de porter des projets d'excellence dans chaque grand domaine, ce que nous faisons. On peut notamment citer le Labex Σ -lim, qui réunit deux laboratoires autour des matériaux et composants céramiques dédiés aux systèmes de communication embarqués ; ou en SHS avec le Centre de droit et d'économie du sport ; ou encore dans le secteur de la santé, avec des programmes labellisés par la fédération hospitalo-universitaire pour la transplantation, la cancérologie ou la neuro-épidémiologie.

Limoges fait partie des universités les plus tournées vers l'international, comment cela se traduit-il ?

« Faire en sorte que chaque diplômé de M2 ait effectué au moins une période de stage à l'étranger

Cette ouverture s'inscrit dans une longue tradition. Nous comptons près de 15 % d'étudiants étrangers, avec une grande diversité d'origines, et un axe fort vers le monde francophone. Notre ambition est de diffuser une vraie 'culture internationale'. Pour cela, nous avons fait un grand travail pour structurer notre politique en la matière et la rendre plus lisible, avec notamment la création en 2012 d'un conseil de la stratégie internationale, réunissant des membres du CA, du CS et du CFVU, et devenu depuis 2013 une commission interne au Cac. Son rôle consiste à réfléchir au développement global d'une politique de réseau, et à sa déclinaison en matière de recherche, par des appels à projets, de formation, par la mobilité entrante et sortante, et de gouvernance par le partage de bonnes pratiques. Il nous faut encore développer la mobilité sortante même si elle existe. Nous voudrions faire en sorte que chaque diplômé de M2 ait effectué au moins une période de stage à l'étranger pendant son cursus.

gion internationale, réunissant des membres du CA, du CS et du CFVU, et devenu depuis 2013 une commission interne au Cac. Son rôle consiste à réfléchir au développement global d'une politique de réseau, et à sa déclinaison en matière de recherche, par des appels à projets, de formation, par la mobilité entrante et sortante, et de gouvernance par le partage de bonnes pratiques. Il nous faut encore développer la mobilité sortante même si elle existe. Nous voudrions faire en sorte que chaque diplômé de M2 ait effectué au moins une période de stage à l'étranger pendant son cursus.

Comment faites-vous face à l'augmentation des effectifs étudiants ?

Comme dans beaucoup d'universités, nos effectifs ont connu une hausse ces deux dernières années. Nous avons réussi à gérer l'accueil de ces étudiants en recourant à des heures complémentaires. Mais ce système a ses limites et, nous concernant, ces limites risquent d'être atteintes bientôt. Les universités ont une responsabilité en matière de formation, de recherche mais aussi d'insertion professionnelle, afin de former les jeunes de manière à ce qu'ils trouvent un emploi. Mais comment faire si nous n'avons pas les moyens d'y répondre ?

« La réflexion à mener sur le financement des universités est beaucoup plus globale

La dotation est un des éléments, les droits d'inscription aussi, mais la réflexion à mener sur le financement des universités est beaucoup plus globale. Il va falloir se demander quel modèle la France veut pour l'ESR dans les 5 ans à venir ? A ce sujet, la Stranes a ouvert des pistes de réflexion intéressantes, mais tout reste à construire. Si ce chantier doit avoir lieu, il doit réunir largement et se faire dans le calme, en prenant le temps de définir quelles sont les priorités de l'université, et de trouver des modes de financement à la fois innovants et réalistes, à court, moyen et long terme.

Vous qui êtes présidente de la commission des moyens et personnels à la CPU, quelles sont à court terme, les préoccupations des universités en matière de budget ?

« Les réformes s'enchaînent sans nous laisser le temps ni les moyens de les absorber

Les universités restent très inquiètes car au mieux, les budgets stagnent, au pire ils diminuent, surtout du fait de l'afflux de nouveaux étudiants. La mise en place du Rifseep pour l'ensemble des personnels génère des coûts qui ne seront pas compensés par l'État. Quant au GVT, la compensation est très aléatoire : en 2015, les universités qui étaient passées les premières aux RCE n'en ont pas eue, sous prétexte qu'elles avaient eu plus de temps pour amortir ces dépenses. Sauf que cela n'a rien à voir ! De plus, la photographie de la masse salariale prise à cette époque a parfois évolué considérablement. Il faudrait pouvoir refaire un bilan régulier pour coller au plus près de la réalité de chaque établissement.

Enfin, et surtout, les universités n'ont aucune visibilité sur leur dotation d'une année sur l'autre, d'autant plus que celle-ci arrivent souvent très tard - en 2015 c'était en avril - alors même que les budgets sont votés en décembre et qu'on nous demande de faire des plans pluriannuels. Le passage à la GBCP est censé nous aider à mettre en œuvre cette stratégie. Cette réforme entraîne une réorganisation en profondeur de nos services. Reste que les outils ne sont pas encore livrés. L'université doit évoluer mais depuis quelques années, les réformes s'enchaînent sans nous laisser le temps ni les moyens de les absorber.

Enfin, et surtout, les universités n'ont aucune visibilité sur leur dotation d'une année sur l'autre, d'autant plus que celle-ci arrivent souvent très tard - en 2015 c'était en avril - alors même que les budgets sont votés en décembre et qu'on nous demande de faire des plans pluriannuels. Le passage à la GBCP est censé nous aider à mettre en œuvre cette stratégie. Cette réforme entraîne une réorganisation en profondeur de nos services. Reste que les outils ne sont pas encore livrés. L'université doit évoluer mais depuis quelques années, les réformes s'enchaînent sans nous laisser le temps ni les moyens de les absorber.

Hélène Pauliat



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Université confédérale Léonard de Vinci administratrice provisoire	Septembre 2015	Au-jour d'hui
Université de Limoges Présidente	Avril 2012	Avril 2016
Université de Limoges Directrice adjointe de la Mission de recherche Droit et Justice	1999	2007
Université de Limoges Directrice de l'Ecole doctorale Droit et sciences économiques, puis de l'Ecole doctorale SHS	1995	2001

Fiche n° 4701, créée le 17/06/14 à 18:12 - MàJ le 29/02/16 à 17:44

Université de Limoges



Université
de Limoges

Présidente : Hélène Pauliat (fin mandat : 20/04/2016)

Chiffres clés

- 15 274 étudiants étudiants dont 2129 étudiants étrangers
- 44 % des étudiants français ont obtenu leur bac en dehors de l'Académie de Limoges
- 350 formations diplômantes

International

- L'Université de Limoges est parmi le top ten des universités françaises les plus dynamiques en matière de mobilité entrante internationale (rapport Gesson 2013).
- 187 accords bilatéraux de mobilité
- 250 accords-cadre de coopération avec d'autres établissements d'enseignement supérieur

Recherche

Un Labex

102 brevets gérés

10 millions d'euros de contrats recherche collaborative par an.

5 Unités de Formation et de Recherche

Droit et Sciences Économiques

Lettres et Sciences Humaines

Sciences et Techniques

Médecine

Pharmacie

4 Instituts

IUT (13 départements et 12 spécialités)

IAE

Ipag

Institut Limousin de Formation aux Métiers de la Réadaptation (ILFOMER)

1 ESPE

3 écoles nationales supérieures d'ingénieurs

École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Limoges (ENSIL)

École Nationale Supérieure de Céramique Industrielle (ENSCI), école associée

3IL, école associée

8 écoles doctorales thématiques

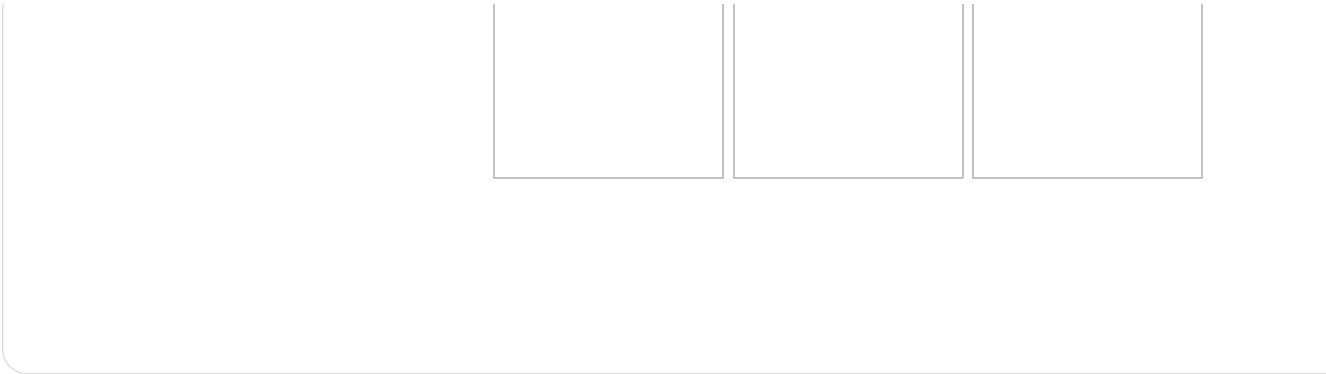
4 instituts de recherche

Université de Limoges

33 rue François Mitterrand

87032 Limoges Cedex 1 - FRANCE

Fiche n° 2197, créée le 20/06/14 à 04:35 - M à J le 20/06/14 à 16:36



Diane Daïan
Chargée de communication
Université de Limoges
05 55 14 91 41
com@unilim.fr



CONTACT